



Montant des cotisations 2022

- **Membres de droit**

Conseil régional et départemental -----	Gratuit
Pays de Morlaix -----	Gratuit
EPCI du Pays de Morlaix -----	250 €
Chambres consulaires -----	250 €
Organismes de logements sociaux -----	250 €
Associations -----	30 €

- **Membres associés**

Fournisseurs d'énergie -----	1000 €
Autres membres -----	100 €
Particuliers -----	15 €

- **Membres adhérents**

Collectivités locales à jour de leur cotisation au Conseil en Energie Partagé ----- -1,43€/hab*

* Ce montant peut être réduit en cas de participation financière de la communauté de communes

✂-----

Bulletin d'adhésion

M/Mme -----

Représentant -----

souhaite adhérer à Heol

ne souhaite pas adhérer à Heol

Fait à ----- le -----

Signature